

**REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES RECUES DANS LE CONTEXTE DES ASSEMBLEES GENERALES DE
NICOX SA DU 28 AVRIL 2021, SUR SECONDE CONVOCATION**

3 mai 2021

Les réponses ci-dessous sont valables seulement à la date de ce document. Elles ne seront pas mises à jour.

Avez-vous constaté une emprise baissière délibérée et organisée sur le cours de l'action ces derniers mois, années ?

Si c'est le cas, avez-vous diligenté une enquête interne ou via l'AMF ?

La Société ne peut pas faire de commentaire concernant le cours de bourse, ni concernant l'existence ou le contenu de discussions avec l'AMF.

Quelle est la stratégie envisagée concernant la commercialisation des deux futures molécules ? (Partenariats, espoir de rachat, reconstitution d'une structure commerciale ?)

La stratégie de la Société est de devenir une société pharmaceutique complètement intégrée dans le domaine de l'ophtalmologie, spécialisée dans la découverte, le développement et la commercialisation de nouvelles thérapeutiques pour les pathologies oculaires. Nicox prévoit de développer et de commercialiser directement ses candidats médicaments aux Etats-Unis et pourrait, pour l'Europe, soit conclure des partenariats, soit envisager de les commercialiser directement.

Quand choisirez-vous et communiquerez-vous le nom commercial de NCX 470 ?

Nous avons initié un processus de sélection et d'évaluation d'un nom commercial avec l'assistance de conseils spécialisés, en lien avec les autorités compétentes. Le nom commercial sera annoncé ultérieurement, lorsque nous aurons progressé dans la préparation de la commercialisation.

Quel est votre stratégie pour l'Europe et le Japon ?

Nicox prévoit de développer et de commercialiser directement ses candidats médicaments aux Etats-Unis et pourrait, pour l'Europe, soit conclure des partenariats, soit envisager de les commercialiser directement. Au Japon, nous prévoyons de rechercher des partenaires.

Quelle est votre opinion sur le nombre de fonds participants à votre dernière augmentation de capital (une petite vingtaine de fonds) ?

Ne préféreriez-vous pas bénéficier de la présence plus condensée de fonds ayant l'envie d'accompagner la Société en ne vendant pas quelques jours plus tard... (cf Maven) ?

Le nombre et la taille des fonds, de même que leur participation dans une augmentation de capital, peuvent être variables selon les conditions de marché. Nous n'avons pas de commentaire sur le nombre de fonds ayant participé à notre dernière augmentation de capital. Nous sommes en contact régulier avec des investisseurs et actionnaires américains et européens, via des conférences et au travers de réunions organisées spécifiquement pour la Société ; nous remercions ceux qui ont décidé d'investir dans Nicox.

Certains fonds nous soutiennent à long terme, nous ne pouvons pas commenter les décisions d'investissement d'un investisseur en particulier.

**Avez-vous reçu en 2020 et 2021 des propositions de rachat de la Société, concrètes ou préliminaires ?
Quel est votre ligne de conduite sur la question ?**

La Société ne peut pas faire de commentaire concernant l'existence ou le contenu de discussions éventuelles pour des partenariats ou fusions/acquisitions.

**Avez-vous encore quelques espoirs concernant le potentiel du naproxcinod pour le futur ?
Pensez-vous que Fera ait réellement toutes les capacités pour maximiser ses chances de développement ?**

Le naproxcinod fait l'objet de travaux par Fera dans plusieurs indications. Fera a pour objectif de réaliser des acquisitions, de conclure des contrats de licence, de développer et commercialiser des produits au travers de dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché classiques (NDA), abrégés (ANDA) ou utilisant la procédure 505(b)(2). Nous estimons que notre partenaire dispose de capacités de développement adéquates.

Pensez-vous que le prochain spin off de B+L puisse être un élément collatéral positif pour l'effort de promotion de VYZULTA ?

Bausch + Lomb est seul responsable de la communication concernant la promotion et la commercialisation de VYZULTA et nous ne pouvons pas commenter leur stratégie.

Question sur le Résolution n°5 : Dans cette résolution autorisant Le Conseil d'Administration à acquérir des actions de la société, il n'est pas indiqué de cours maximum pour l'action et/ou de montant maximum qui peut lui être consacré. Je pense qu'il serait bon de préciser ces montants ainsi que cela se pratique dans d'autres sociétés.

La Société a estimé préférable de présenter à l'assemblée une résolution pouvant être utilisée sans limitation de cours, comme la réglementation le permet, afin de pouvoir bénéficier d'une flexibilité maximale dans son utilisation quelle que soit l'évolution du cours, à la hausse et ou à la baisse.

Question sur les Résolutions n°11 et n°12 : A l'occasion de ces renouvellements, j'ai constaté que ces administratrices ne possédaient aucune actions NICOX (ainsi qu'un autre administrateur d'ailleurs). Les administrateur(trice)s étant censé(e)s représenter les actionnaires, ne serait-il pas judicieux qu'il(elle)s possédassent un montant minimum d'actions ainsi que cela se pratique dans d'autres sociétés (compte tenu du cours de l'action, investir une partie des jetons de présence dans 100 ou 500 actions ne devrait pas représenter un effort trop considérable

Les administrateurs sont libres d'acquérir ou non des actions de la Société. Effectivement, trois administrateurs détiennent des actions Nicox et trois n'en détiennent pas.